

22.05.2008 - 14:33 Uhr

4e congrès ordinaire de garaNto, les 22 et 23 mai 2008, à Thoune Les bonnes prestations ne s'obtiennent pas gratuitement !

Bern (ots) -

Les jeudi et vendredi 22 et 23 mai, le congrès de garaNto, le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière, a arrêté ses options en matière d'orientation stratégique future. En adoptant à l'unanimité deux résolutions, le congrès a en outre donné plus de poids aux revendications actuelles des douaniers et gardes-frontière à l'adresse de leur employeur, la Confédération, visant à étoffer au plus tôt les effectifs du personnel et à accorder une augmentation générale des salaires.

1ère résolution :

L'AFD a besoin de 400 nouveaux postes - et ce sans délai !

La conjonction des programmes d'allégement budgétaire 03 et 04 et d'abandon de tâches appliqués à la Confédération a eu, pour l'Administration des douanes, des conséquences radicales sur les plans de l'exploitation et du personnel. La suppression de 426 postes depuis octobre 2003 aidant, les mandats de prestations attribués à la partie civile de l'administration douanière et au Corps des gardes-frontière n'ont pu être remplis que fort partiellement, à raison de 69 % en 2007 pour la première ! Une telle situation, intenable, pèse en premier lieu sur le personnel. Mais ces mesures d'austérité forcenée compromettent aussi les recettes fiscales de la douane et de la Confédération, et surtout la sécurité de la population, de l'État et de l'économie.

Le syndicat garaNto relève les lacunes et insuffisances suivantes:

En 2007, la douane n'a contrôlé 77% des dédouanements ni formellement ni matériellement. Or, les dédouanements à l'importation non contrôlés entraînent un flot de recours et rectifications subséquentes. Les clients de la douane sont, à juste titre, mécontents. Et le surcroît de travail de révision ainsi occasionné au personnel douanier est considérable, et coûteux. L'écart entre la nécessité et la possibilité de réaliser des contrôles a continué de se creuser. On ne résoudra pas cette contradiction à coups de slogans tels que "contrôles ajustés aux risques".

Du fait de la reprise du contrôle des personnes par le Corps des gardes-frontière dans le trafic aérien et ferroviaire international, les effectifs sont devenus plus que justes pour remplir les tâches existantes et nouvelles.

Le manque de personnel, allié à des cotes de contrôle trop basses à la frontière et dans l'espace avoisinant, provoque des restrictions draconiennes, notamment dans les domaines suivants : contrôles de personnes, lutte contre le trafic de drogue et la traite des êtres humains, contrôle des denrées alimentaires, importations et exportations d'armes et de substances nocives et lutte contre le piratage et la falsification de produits.

La grande souplesse exigée des employé-e-s, mais aussi l'acceptation

de nouvelles tâches requièrent d'une part, en permanence, une formation de base et continue du personnel et d'autre part absorbent des ressources humaines substantielles qui font défaut dans l'exploitation.

Les professions douanières ont fortement perdu de leur attrait au cours des dernières années parce que les conditions d'engagement offertes par l'employeur Confédération se sont rapidement dégradées. Les répercussions de la pénurie de personnel renforcent en outre cette image négative.

Afin de détendre la situation actuelle, garaNto revendique 200 postes supplémentaires et pour la partie civile de l'administration des douanes et pour le Corps des gardes-frontière. Les décideurs de l'Administration des douanes, du Conseil fédéral et du Parlement se doivent maintenant, enfin, de jouer cartes sur table et de prendre les mesures requises.

2e résolution :

Augmentez enfin tous les salaires - pas seulement ceux d'en haut !

Depuis 1991, la Confédération a observé une modération extrême en matière de rémunération, une attitude qu'il a été possible de modifier légèrement à la fin de 2007. En décidant, le 9 avril dernier, de relever les salaires des cadres de 2,5 % à 5 %, le Conseil fédéral a, certes, enfin, reconnu que les salaires de la Confédération ne sont plus concurrentiels sur le marché du travail. Or, cette constatation ne s'applique pas uniquement aux classes salariales supérieures, mais à toutes les classes. Raison pour laquelle garaNto ne saurait admettre que seuls les hauts et très hauts revenus soient généreusement servis, alors que le salarié moyen, soit la grande majorité du personnel, reste les mains vides, comme dans les banques.

N'améliorer la fiche de paie que des cadres supérieurs et du plus haut niveau est injuste et ne peut que démotiver les employés des échelons moyen et inférieur. Car enfin, ceux-ci ou celles-ci justement ont contribué de manière déterminante au succès de l'entreprise et à la bonne image de l'Administration fédérale des douanes (AFD).

En outre, il s'agit de relever les salaires initiaux tant dans le cas du personnel civil que dans celui du Corps des gardes-frontière. Faute de quoi l'AFD ne pourra résoudre son problème de recrutement, et sans relêve, lentement mais sûrement, elle subira une saignée de ses effectifs.

C'est pourquoi les délégués présents au congrès de garaNto revendiquent :

une augmentation de salaire réel de 5 % pour tous au 1er janvier 2009 ;

un relèvement des salaires initiaux à l'AFD en proportion des mesures salariales de la Confédération pour 2008 et 2009.

Contact:

Renseignements :

André Eicher, secrétaire central de garaNto, tél. 079 380 52 53

Oscar Zbinden, chargé d'information de garaNto, tél. 079 698 34 17

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100562195> abgerufen werden.